

Lannion, le 2 juillet 2021

Lannion-Trégor Communauté soutient l'emploi artistique local

La sphère culturelle a payé un très lourd tribut à la crise sanitaire, du fait notamment des confinements successifs et de la fermeture des équipements culturels pendant plus de 9 mois entre mars 2020 et mai 2021.

Dans ce contexte, les artistes du spectacle vivant ont été particulièrement fragilisés, car empêchés de pratiquer leur métier et de rencontrer le public.

Un mouvement national d'occupation des théâtres et salles de spectacles a particulièrement mis en lumière les difficultés rencontrées par les artistes. Dans le Trégor, le Carré magique a été occupé pendant 11 semaines par un collectif composé notamment d'artistes et de techniciens du spectacle.

Plusieurs rencontres entre les élus de Lannion-Trégor Communauté et des représentants de ce collectif ont permis de définir et de mettre en œuvre des actions en faveur du soutien à l'emploi artistique, à court, moyen et long termes.

La diffusion de petites formes artistiques dans les établissements médico-sociaux du territoire.

Un large dispositif de diffusion artistique dans les établissements médico-sociaux du territoire est mis en œuvre par Lannion-Trégor Communauté aux mois de juillet, août et septembre.

L'objectif est double :

- soutenir l'emploi artistique local par le salariat direct d'artistes professionnels du spectacle vivant,
- contribuer à l'animation culturelle du territoire dans des lieux éloignés de la culture.

Un appel à projets a été lancé auprès des artistes du territoire afin d'identifier des propositions susceptibles d'être accueillies dans les établissements concernés, sur la base d'un cahier des charges simple :

- des petites formes artistiques composée de 1, 2 ou 3 artistes professionnels maximum
- des formes légères et autonomes techniquement, pouvant être jouées aussi bien en intérieur qu'en extérieur selon le contexte de chaque établissement

À ce jour, LTC a reçu 70 propositions à la suite du lancement de cet appel à projet. Un budget de 40 000 € est consacré à la mise en œuvre de ce dispositif.

L'adhésion au Groupement d'intérêt public (GIP) Cafés-culture

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Cafés-culture est un dispositif national visant à soutenir l'emploi artistique au sein des petits établissements relevant du secteur de l'hôtellerie-restauration.

Expérimenté dans un premier temps à l'échelle des Pays de la Loire, ce dispositif a été élargi au territoire national dès 2015.

Le fonds d'aide géré par le GIP est abondé par l'Etat, par les collectivités territoriales qui souhaitent déployer le dispositif sur leur territoire et par divers partenaires (Sacem, Audiens, etc).

Les bénéficiaires sont les cafés et restaurants qui sont obligatoirement employeurs des artistes et techniciens. Tous les salariés doivent être déclarés auprès du GUSO (le guichet unique du spectacle occasionnel mis en œuvre par Pôle Emploi) et leurs rémunérations respecter le minimum de 105.53€ brut (en vigueur actuellement) indiqué par la Convention Collective Nationale du Spectacle Vivant Privé.

La mise en œuvre du GIP Cafés-culture sur un territoire permet de répondre à deux principaux objectifs :

- soutenir l'activité culturelle dans des petits lieux de sociabilité, en complémentarité avec les établissements culturels plus « institutionnels »,
- soutenir l'emploi artistique local.

Lannion-Trégor Communauté adhère au dispositif cafés-culture à hauteur de 7000 €.

La mise en œuvre de formations pour les organisateurs de spectacle occasionnels

Un des points soulevés par les occupants du Carré magique concernait la difficulté à faire reconnaître leurs droits par les organisateurs occasionnels de spectacles (communes, associations).

Lannion-Trégor Communauté s'engage à mettre en œuvre des temps de formation et d'information à destination de ces organisateurs occasionnels, qui porteront notamment sur les conditions d'embauche des artistes et l'environnement juridique du spectacle vivant.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Tél. 02 96 05 91 37 / mail : communication@lannion-tregor.com